

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Délais judiciaires Question écrite n° 10408

Texte de la question

M. Emmanuel Maquet attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur les délais judiciaires. D'après le *think tank* World justice Project, la France se situe sous la moyenne des pays développés et des pays européens dans l'index du respect global des lois. Plus particulièrement, l'une des catégories chiffrées où le « score » du pays se trouve dégradé est les délais déraisonnables. Il lui demande donc de bien vouloir lui détailler ses objectifs et sa stratégie en la matière.

Données clés

Auteur: M. Emmanuel Maquet

Circonscription: Somme (3e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 10408

Rubrique: Lois

Ministère interrogé : Justice Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>25 juillet 2023</u>, page 6954 Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)